



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°26 du 20 août 2014



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE



Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées les lundis 11 août et 18 août 2014 par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

## ABRICOTIER

En Moyenne Vallée du Rhône: la récolte est terminée dans la plupart des vergers.

### **ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZHELIA PRUNI-SPINOSAE***

La rouille du prunier (principalement sur prunier et abricotier) peut dans certaines conditions provoquer une défoliation prématurée des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entraîner une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, fruits moins sucrés). Les infections ont lieu pendant les pluies lors d'humectations prolongées (supérieures à 4 heures) courant

mai-juin, par les spores disséminées par le vent. Des symptômes apparaissent pendant l'été sur les feuilles : pustules de couleur brun noir sur la face inférieure et décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre sur la face supérieure. **Des symptômes de rouille ont été observés sur Bergeron sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône le 11 août. Observez vos parcelles.**

## PECHER- ABRICOTIER

### **TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA***

Les observations de piégeage montrent que le vol se poursuit avec des prises globalement en diminution. Actuellement, la problématique concerne le pêcher mais également les variétés tardives d'abricotiers. Des dégâts sur pousses sont visibles sur certaines parcelles. Le 11 et 18 août, 9, 18 et 38 captures ont été enregistrées sur les 3 derniers pièges suivis en parcelles d'abricotiers en cours de récolte en Moyenne Vallée du Rhône. Sur pêcher, voici les résultats dans le tableau ci-dessous :

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 11 au 18 août 2014 sur pêcher (cumul 2 semaines)

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
<b>MVR</b>	8	2	1	0	2	3
<b>RL</b>	1	1	0	0	0	0



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Le modèle Tordeuse Orientale du Pêcher (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions pour la deuxième génération. En ce qui concerne la troisième génération, le modèle permet de suivre les populations jusqu'au début d'intensification des pontes et éclosions, il n'est pas valide au-delà (modélisation terminée en Moyenne Vallée du Rhône). Dans le secteur Rhône-Loire, le 18 août : Le modèle indique que le troisième vol est en cours en toutes zones. La période à haut risque de pontes de G3 est en cours en zones tardives. Les éclosions ont débuté dans cette zone. *Fin des modélisations de Tordeuse Orientale.*

### **MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI**

Il est indispensable de mettre en œuvre des mesures prophylactiques (source Groupe de Travail *Xanthomonas*) :

- Intervenir d'abord dans les parcelles saines, puis dans celles ayant présenté des symptômes.
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remiser au sec jusqu'au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin.
- Eviter les excès d'azote, et les déficits potassiques, se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte.
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire absolument l'aspersion sur frondaison.
- Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

### **D. SUZUKII**

**Soyez vigilants. Retirer du verger et détruire les fruits attequés (solarisation en enfermant les fruits dans un sac poubelle noir fermé hermétiquement exposé au soleil quelques jours, ou congélation).** Pour rappel, l'insecte ne privilégie pas l'abricotier et le pêcher pour son développement, mais il peut attaquer les parcelles proches de cerisiers non récoltés ou de petits fruits infestés par *D. suzukii*, et les parcelles aux fruits blessés (morsures de forficule, cracking, impacts de grêle...). Cf. photo de dégât sur abricot dans BSV n°24 du 29/07/2014

Voici les résultats des relevés de mâles *D.suzukii* en parcelles de pêchers et abricotiers :

Le 11 août

- 30 captures à Saulce-sur-Rhône (26) sur abricotier,
- 10 captures à Saulce-sur-Rhône (26) sur pêcher,
- 24 capture à Espeluche (26) sur pêcher,
- 20 captures à Peaugres (07) sur abricotier.

Le 18 août

- 4 captures à Clionsclat (26) sur abricotier

### **ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER (ECA)**

Cette maladie est due à un phytoplasme qui attaque principalement l'abricotier mais aussi le pêcher et le prunier. En été, la maladie peut se repérer : les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale. Cependant, une confusion est possible avec des symptômes dus à des problèmes au niveau du collet et des racines. **En cas de présence de symptômes, repérez ou mieux, arrachez et brûlez rapidement les arbres infectés pour limiter l'extension de la maladie.**



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### PECHER

**MALADIES DE CONSERVATION** Cf. BSV n°21 du 16/07/14

**Soyez vigilants suite aux conditions humides de juillet, en particulier dans les parcelles présentant des blessures (grêle, forficules...).** Le 18 août, un contrôle pré-récolte a été réalisé sur 3 parcelles de pêchers : elles présentaient des pourritures avec 1 % à 2 % de fruits touchés. Hors réseau, de nombreux vergers sont toujours concernés par des problèmes de maladies de conservation, les pourritures sont en augmentation notamment dans les parcelles grêlées.

Pour limiter les contaminations, des mesures prophylactiques doivent être mises en place dans toutes parcelles présentant des pourritures :

- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage. Profitez du passage pour éliminer les fruits meurtris ou pourris.
- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers. Intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.

### **FORFICULES—FORFICULA AURICULARIA**

Le 18 août, en Moyenne Vallée du Rhône, 0.5 % de fruits touchés ont été observés sur une parcelle de pêchers sur 2 suivies proches de la récolte.

### **THRIPS CALIFORNIEN - FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS**

Cf. description des symptômes dans BSV n°17 du 11/06/2014.

Une parcelle a été observée en Moyenne Vallée du Rhône où aucun thrips n'y a été repéré. Le temps frais et souvent humide connu depuis début juillet n'est pas propice aux thrips. **Veiller à faucher régulièrement l'enherbement pour limiter les populations : des fauches trop espacées peuvent provoquer des remontées soudaines de thrips dans les arbres. Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les 15 à 20 jours précédant la récolte.**

*Seuil de nuisibilité : 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit).*

### **COCHENILLE DU MÛRIER - PSEUDOLACASPIS PENTAGONA**

**En Moyenne Vallée du Rhône, le 18 août quelques rares larves mobiles mais surtout de nombreuses larves fixes ont été observées hors parcelle de référence. Le deuxième essaimage de larves mobiles arrive à sa fin.**

Soulevez les boucliers (Cf. photo dans BSV n°21 du 08/07/14) au sein des encroutements pour repérer les femelles vivantes (une femelle par bouclier, couleur orange vif). En soulevant les femelles, vous pourrez repérer la présence d'œufs (orangé). Les larves mobiles (observation à la loupe) sont repérables ensuite autour des boucliers des femelles vivantes.

### **COCHENILLES LECANINES**

**Surveillez les parcelles attaquées en 2013. La durée de l'essaimage des cochenilles lécanines s'étend sur plusieurs semaines: des larves mobiles ont été observées sur jeunes rameaux et fruits en Moyenne Vallée du Rhône le 11 août (même parcelle observé le 4 août).** Cf. photo dans BSV n°22 du 16/07/14.

### **MOUCHE MEDITERRANEENNE - CERATITIS CAPITATA**

Un suivi hebdomadaire est mis en place pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes. **Les 11 et 18 août, aucune prise n'a été enregistrée sur les 3 parcelles du réseau suivie sur pêcher (2 pièges en Moyenne vallée du Rhône, et un piège en Rhône-Loire).**

### **OÏDIUM**

Le 11 août la présence de 2% de fruits et de 55% de pousses touchés a été observée sur deux nouvelles parcelles de la Moyenne Vallée du Rhône.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### POMMIER

La récolte des GALA et ses mutants débute en moyenne Vallée du Rhône en tous secteur.

#### **TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS***

**Le 18 août en Moyenne Vallée du Rhône 30% de fruits présentant des taches de tavelure secondaire on été observées sur golden hors parcelle de référence. Petite tache duveteuse vert olive foncé de 1 mm. Le verger présente de nombreuses taches de tavelure sur feuilles. Surveiller la météo.**

### POIRIER

La récolte des Conférence est en cours en Moyenne Vallée du Rhône.

#### **TAVELURE DU POIRIER - *VENTURIA PIRINA***

Des contaminations secondaires peuvent se produire en conditions favorables (humectation et températures douces) à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancres sur rameau. **Surveillez la météorologie.**

#### **PSYLLE DU POIRIER - *C. PYRI***

Sur les parcelles concernées par des attaques de psylles, toutes mesures prophylactiques permettant d'éviter une pousse excessive, peut limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts : **la taille en vert ou bien encore l'irrigation par aspersion qui permet de lessiver le miellat (pour fragiliser les larves de psylles, en alternant période d'irrigation de 2 heures et séchage).** Cette dernière mesure est déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes ou cette année.

Le 18 août la présence de 6% de pousses occupé par de jeunes larves a été observée sur 2 parcelles suivies en Moyenne Vallée du Rhône. L'arrêt de la pousse active freine fortement l'évolution de l'insecte.

### POMMIER-POIRIER

#### **MALADIES DE CONSERVATION**

A l'approche de la récolte, des pourritures sur fruits peuvent se produire sous l'effet du développement de champignons : *Monilia, Penicillium, Botrytis, Gloesporium...* Observez attentivement vos parcelles, notamment celles ayant subi la grêle. Mettre en place des mesures prophylactiques à la récolte :

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement, et trie à l'entrée en station.
- Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).
- Eliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*).
- Eviter de cueillir en conditions pluvieuses.
- utiliser des emballages propres.
- Ne pas laisser séjourner dehors les palox et caisses récoltées

#### **CARPOCAPSE DES POMMIERS ET POIRIERS - *CYDIA POMONELLA***

**Le vol est en cours en tous secteurs et se poursuit avec des prises globalement en diminution.** Le modèle Carpoapse des pommes (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions.

<b>Résultats des suivis de CARPOCAPSES en parcelles de piégeage BSV du 11 et 18 août 2014 (cumul 2 semaines)</b>					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
<b>MVR</b>	8	4	2	1	1
<b>RL</b>	3	2	1	0	
<b>S-HS</b>	9	6	2	1	0



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Pour le secteur Moyenne Vallée du Rhône, le 18 août : En Zones précoces: le vol et les pontes de G2 sont terminés, les éclosions de G2 se terminent. En Zones moyennes: le vol et les pontes de G2 se terminent. La période à haut risque d'éclosions de G2 est terminée en zones précoces et moyennes. Elle se termine en zones tardives.

Le troisième vol est en cours en zones précoces.

Pour le secteur Rhône-Loire, le 18 août :

La période à haut risque de pontes de G2 est terminée en toutes zones. La période à haut risque d'éclosions de G2 est en cours en toutes zones.

Pour le secteur Savoie/Haute-Savoie :

D'après le modèle Inoki Ctifl-DGAL, le deuxième vol se termine en zones précoces. Les données calculées par le modèle indique que 91 % du deuxième vol, 86 % des pontes de G2 et 63 % des éclosions auraient été atteints le 18 août. **La période à haut risque d'éclosions se termine et les pontes se terminent le 24 août d'après le modèle.**

Les tableaux ci-dessous présentent les dates prévisionnelles d'avancée des % de pontes et des % d'éclosions de deuxième génération estimées par les modèles pour les différentes zones :

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - PONTES DE G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL)																
		AOÛT																
		18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
Rhône-Loire	ZP	risque modéré (G2)							98%							risque nul (G2)		
	ZM	risque modéré (G2)										98%		risque nul G2				
	ZT	risque modéré (G2)										98%		risque nul(G2)				
Savoie/Haute-Savoie	ZP	risque modéré (G2)										98%		risque nul (G2)				

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - ECLOSIONS de G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL)																
		AOÛT																
		18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
Moyenne vallée du rhône	ZP	risque modéré (G2)							98%							risque nul (G2)		
	ZM	risque modéré (G2)																
	ZT	80%	risque modéré (G2)															
Rhône-Loire	ZP	80%							risque modéré (G2)							risque nul (G2)		
	ZM	risque fort (G2)							80%							risque modéré (G2)		
	ZT	risque fort (G2)							80%							risque modéré G2		
Savoie/Haute-Savoie	ZP	risque fort (G2)							80%							risque modéré G2		

### TORDEUSES DE LA PELURE - CAPUA et PANDEMIS

Sur les parcelles concernées, les vols de *Pandemis* et *Capua* se poursuivent avec des prises de Capua en baissant. Une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône présenté 85 captures sur les deux dernières semaines.

Rappel seuil de nuisibilité *Pandemis* : 50 prises dans les 18 jours suivant la 1<sup>ère</sup> capture.

Rappel seuil de nuisibilité *Capua* : 40 prises en 3 relevés successifs (sur la base de 3 relevés par semaine)

Résultats des suivis de CAPUA en parcelles de piégeage BSV du 11 et 18 août 2014 (cumul 2 semaines)					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	7	5	2	0	0
RL	2	2	0	0	0
S-HS	4	1	2	1	0



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Résultats des suivis de PANDEMIS en parcelles de piégeage BSV du 11 et 18 août 2014 (cumul 2 semaines)					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	5	3	1	0	1
RL	2	1	1	0	0
S-HS	3	1	0	0	2

### PETITE TORDEUSE DES FRUITS - *CYDIA LOBARZEWSKII*

**Le 18 août, aucun dégât n'a été observé sur les parcelles du réseau.** Ce ravageur peut être problématique sur les vergers en confusion carpocapse. Le point d'entrée de la chenille est foré en « spirale », l'épiderme est perforé en un ou deux endroits pour permettre la sortie des excréments, la galerie est toujours propre jusqu'aux pépins, qui sont rarement consommés. La chenille est de couleur rose pale avec le corps moucheté de verrues brunes.

### POU DE SAN JOSE - *DIASPIDIOTUS PERNICIOSUS*

**Le deuxième essaimage a débuté d'après les observations du 14 août réalisées sur 2 parcelles de pommiers hors réseau en zones précoces de Rhône-Loire (toutes premières larves). En Moyenne Vallée du Rhône, l'essaimage se poursuit, des larves mobiles G2 ont en effet été observées le 11 août.**

En tout secteur, observez attentivement vos parcelles dont les arbres présentent des encroutements (soulever les boucliers pour vérifier la présence de femelles vivantes au corps de couleur jaune vif), ou ayant des fixations sur fruits, afin de repérer la migration des larves (jaune vif).

### FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

**Soyez vigilants, en particulier dans les parcelles ayant subi la grêle le 26 juillet dernier.** La bactérie contamine l'arbre ou la plante essentiellement par la fleur mais aussi par l'extrémité des pousses en croissance, par des ouvertures naturelles ou des blessures. **Ces bactéries sont disséminées par l'eau, le vent, les insectes, l'homme, ... *Erwinia amylovora* atteint son développement optimum vers 24-27°C.**

Retrouvez les mesures prophylactiques détaillées dans la Note Technique Feu Bactérien 2013 :

[http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_Technique\\_Feu\\_Bac\\_2013\\_cle0fa984.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf)

**Le Feu Bactérien est une maladie de quarantaine, le signalement des symptômes suspects au SRAL ou au réseau Fredon/Fdgdon est obligatoire.**

## KIWI

### BACTERIOSE DU KIWI - *PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE*

**En cas de dégâts suspects, contactez le SRAL Rhône-Alpes. Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :**

- Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible, éviter de travailler dans vos plantations par temps humide.

**Retrouvez plus d'informations sur les mesures prophylactiques en cliquant sur le lien suivant :**  
[http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_RA\\_Arbono33du12102011\\_cle09663e.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_RA_Arbono33du12102011_cle09663e.pdf)



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### **CHATAIGNIER**

#### **CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER**

**Le 11 Août** des captures ont été observées

- 0 captures sur 2 pièges suivis Nord Ardèche,
- 0 et 1 captures sur 2 pièges Centre Ardèche,
- 0,0 et 6 captures sur 3 pièges Sud Ardèche.

**Le 18 Août on arrive a proximité du pic de vol du carpocapse en Sud-Ardèche et Centre-Ardèche.** Des captures ont été observées le 18 août :

- 9 et 4 captures sur 2 pièges suivis Nord Ardèche,
- 24 et 0 captures sur 2 pièges Centre Ardèche,
- 10 et 11 captures sur 2 pièges Sud Ardèche.

#### **MALADIE DE L'ENCRE - *PHYTOPHTORA CINNAMOMI***

Cette maladie entraîne une forte réduction de l'allongement des pousses puis la mort des arbres qui dépérissent en 1 à 2 ans. Une nécrose noirâtre peut être observée au collet ou bien les racines sont noires.

### **NOYER**

#### **CARPOCAPSE DES NOIX**

Le deuxième vol est en cours et se poursuit avec des prises en légère augmentation. Selon le modèle DGAL, 87 % du deuxième vol des adultes, 85 % des pontes de G2, et 42 % des éclosions de G2 ont été atteints le 18 août. La période à haut risque d'éclosions se terminera le 26 août.

#### **MOUCHE DU BROU DE LA NOIX - *RHAGOLETIS COMPLETA***

La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. A compter de cette année, la lutte n'est plus inscrite dans un cadre obligatoire en Rhône-Alpes. Cependant le suivi de ce ravageur reste important et nécessaire pour la filière. Afin d'accompagner les producteurs dans cette évolution, un réseau de piégeage est maintenu. Il comprend 377 pièges englués jaunes répartis sur 226 communes/zones, suivis par un réseau spécifique de 232 observateurs. Pendant toute la saison, le BSV fera état des communes avec vol confirmé et des communes avec captures éparées.

**Voici la liste des nouvelles communes (ou zones de communes) concernées du 5 au 19 août :**



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Listes des communes avec vol confirmé Semaine 33 et 34	
Département	Commune
38	BEAULIEU_A
38	CHAMP SUR DRAC
38	CHATTE_A
38	COGNIN LES GORGES
26	COMPS
38	CROLLES
38	FARAMANS
26	GEYSSANS
38	GONCELIN_A
26	HOSTUN
38	IZERON_A
26	LA BAUME CORNILLANE
38	LA FRETTE
38	LA SONE
26	LE GRAND SERRE
26	MONTRIGAUD
38	MOTTIER
38	PENOL
26	REMUZAT
38	ROVON
26	ST PAUL LES ROMANS_A
38	ST ROMANS_A
38	ST SAUVEUR
26	STE EULALIE EN ROYANS
26	TERSANNE
26	VESC
38	VINAY_A

Listes des communes avec captures éparées Semaine 33 et 34	
Département	Commune
26	ARTHEMONAY_A
26	ARTHEMONAY_B
38	BEAULIEU_B
26	BEAUREGARD BARET
26	CHABRILLAN
38	CHASSELAY_B
26	LA BAUME D HOSTUN
38	LA RIVIERE_A
38	LA RIVIERE_B
26	LE CHALON
26	PARNANS
38	POMMIER DE BEAUREPAIRE
38	SERRE NERPOL_B
38	ST ANDRE EN ROYANS
38	ST APPOLINARD
38	ST HILAIRE DU ROSIER_A
38	ST JUST DE CLAIX
38	ST MARCELLIN_B
26	ST MICHEL SUR SAVASSE
38	ST PIERRE DE CHERENNES
38	ST SIMEON DE BRESSIEUX
26	ST THOMAS EN ROYANS
38	STE ANNE SUR GERVONDE
38	VARACIEUX_A
26	VERCHENY

## **FRUITS ROUGES**

### ***D. SUZUKII***

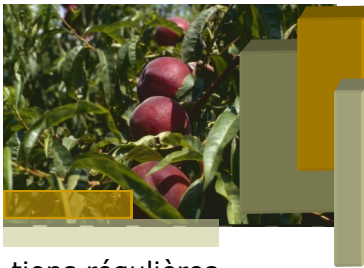
**Soyez vigilants, les populations augmentent sur petits fruits.**

**Le 11 août, sur framboisiers, 13 captures ont été faites sur le piège suivi à Empurany (07)  
Sur myrtille, 12 captures ont été enregistrées à Nozières (07) et 15 % des fruits étaient infestés**

**Le 18 août, sur framboisier, 103 captures ont été faites sur le piège suivi à Empurany (07)  
mais la totalité des fruits était infesté. Sur myrtille, 36 captures ont été enregistrées à Nozières en Ardèche et 10 à 15 % des fruits étaient infestés ( dégâts déjà observé le 4 août).**

Rappel : seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés de pièges par les observateurs. Il n'y a pas de corrélation entre le nombre de captures et le pourcentage d'attaque des fruits, réalisez des observa-





# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



tions régulières.

**Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Depuis 2 ans, nous constatons que la mise en œuvre des mesures prophylactiques améliore la situation en cultures. Les recommandations sont les suivantes :**

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter sa vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*.
- Ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- Veiller à la bonne aération des cultures. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité.
- Ne pas laisser les fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

Pour plus d'informations, consultez la Note Technique Nationale 2014 :

[http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_technique\\_D\\_Suzukii\\_revision\\_2014\\_cle8a6134.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_D_Suzukii_revision_2014_cle8a6134.pdf)

## TOUTES ESPECES

### **FLATIDE PRUINEUX - METCALFA PRUINOSA**

*Metcalfa pruinosa* est un insecte très polyphage qui peut se développer sur près de 300 espèces végétales. Cette cicadelle s'alimente de sève et la rejette sous forme de miellat sur lequel se développe un champignon noir, la fumagine, qui tache les fruits.

**Nous sommes actuellement en pleine période d'émergence des adultes.** Les larves sont blanches, recouvertes de pruine (sécrétion cireuse filamenteuse), mesurent de 1 à 6 mm. Elles forment des manchons cotonneux sur les rameaux (elles sont très mobiles à la différence du puceron lanigère) ou bien se localisent sur la face inférieure des feuilles. Les adultes mesurent 7-9 mm et sont très mobiles. Ils sont recouverts d'une pruinose blanchâtre masquant leur coloration sombre, ce qui leur donne un aspect bleu-gris. **Il n'y a pas eu de signalement sur de nouvelles parcelles le 18 août.**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

**Directeur de publication :** Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

**Animation :** Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

**Analyse de risque et Rédaction :** Patrice MONIER FDGDON 26

**Comité de validation :** Chambre d'agriculture de la Drôme

A partir des observations réalisées par : A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, GIE Tain l'Hermitage, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FRE-DON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coopain, Coopénoix, SENURA, SEFRA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.